

Agence : Champagne Ardennes
Allée Jean Marie Amelin
Bât E
51370 Champigny

Tél : 03 26 05 15 25
Fax : 03 26 05 05 04



Commune de Thil

Mme Jacquet
Mairie de Thil
1 place de la mairie
51220 Thil

Tél : 03 26 03 11 34
Fax :
Mél : mairiedethil@wanadoo.fr

N° affaire : 6336601
N° rapport : 16-2001-03 / 0
Rapport établi le : 20/01/2016
Par l'intervenant : Bellien Jérôme

Rapport

Accessibilité des personnes handicapées

Etat des lieux et actions à mener

Site : Salle des fêtes

Adresse Salle des fêtes
les Fervins
51220 Thil

Catégorie ERP : 4eme type L



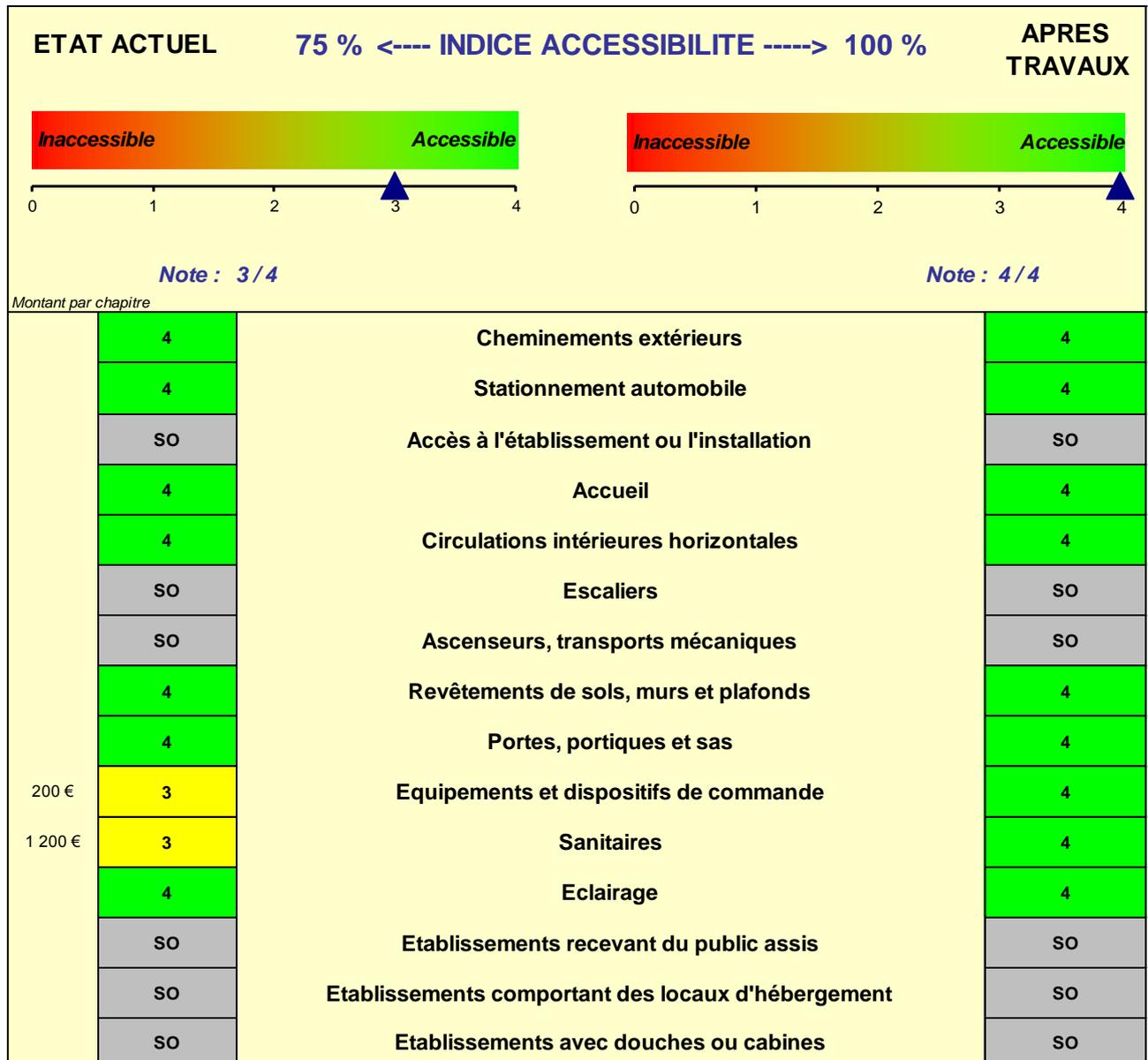
INDICE / DATE	0 /	1	2
REDACTEUR	Bellien Jérôme		
RELECTEUR			



Sommaire

1. Note générale d'Accessibilité	3
2. Estimation financière	4
3. Programme et déroulement de la mission.....	5
4. Accessibilité de l'établissement.....	6
5. Fiches Constats et propositions d'actions.....	10
6. Contexte de la mission.....	18
7. Annexe : Tableau récapitulatif des fiches constats	19

1. Note générale d'Accessibilité



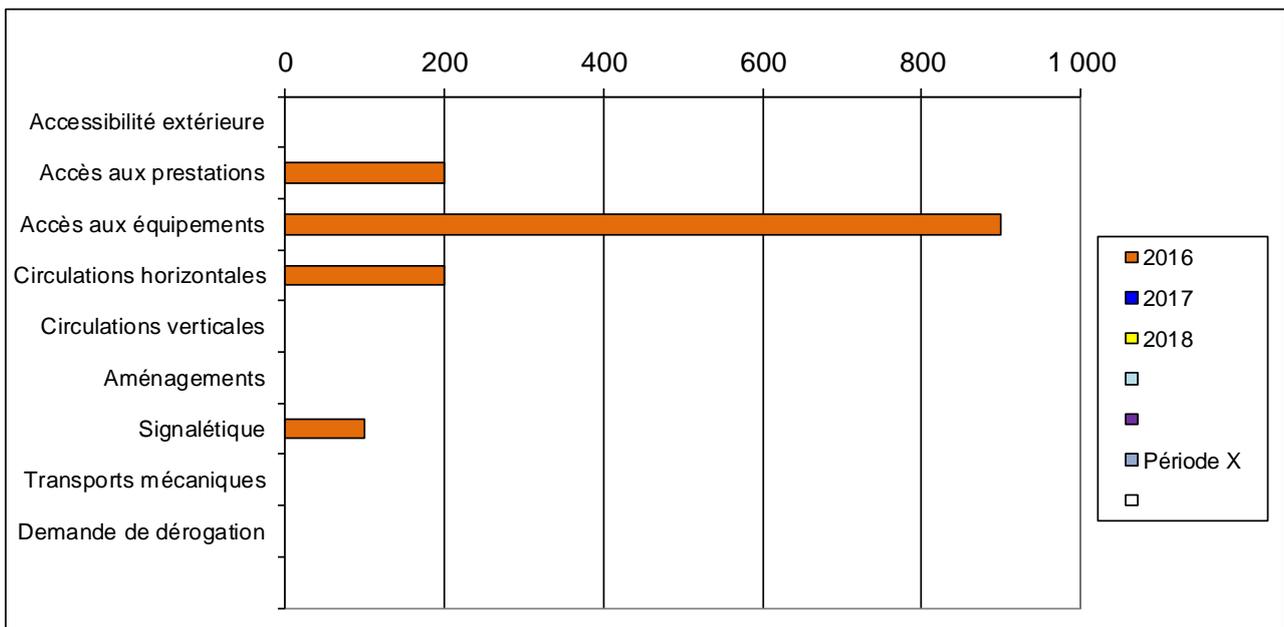
Note d'accessibilité	Commentaires
4	Accessible avec confort d'usage
3	Accessible
2	Accessible avec accompagnement
1	Non accessible
SO	Sans objet

Les notes attribuées sont à « dire d'expert »

2. Estimation financière

ESTIMATION FINANCIERE DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE:

1 400 €



ECHEANCE	Commentaires :	Estimation (€)
2016	Travaux prévus dans la 1ère année suivant la validation de l'Ad'AP	1 400
2017	Travaux prévus dans la 2ème année suivant la validation de l'Ad'AP	
2018	Travaux prévus dans la 3ème année suivant la validation de l'Ad'AP	
Période X		
	<i>sans ECHEANCE</i>	

Actions de mise en accessibilité	Commentaires :	Estimation (€)
Accessibilité extérieure	Cheminement extérieur, stationnement, accès à l'établissement	
Accès aux prestations	Accueil, zone de vente, public assis, chambres, etc.	200
Accès aux équipements	Cabines, caisses, commandes, etc.	900
Circulations horizontales	Cheminement intérieur horizontal, portes	200
Circulations verticales	Escaliers	
Aménagements	Eclairage, sols, acoustique, etc.	
Signalétique	Sorties de secours, panneaux indicatifs, etc.	100
Transports mécaniques	Ascenseurs, tapis roulants, escaliers mécaniques, etc.	
Demande de dérogation	Selon CCH, article R.111.19.10	
	<i>sans Actions de mise en accessibilité</i>	

3. Programme et déroulement de la mission

Conditions particulières d'intervention

Date de la visite :

La visite s'est déroulée le 18 Janvier 2016

Lors de notre visite, nous avons été accompagnés par :

Lors de notre visite, nous avons été accompagnés par Mme Jacquet maire de la ville.

Description succincte de l'ouvrage :

Salle des fêtes de plain pied avec parking.

Documents examinés :

Pas de document transmis

Autres informations :

4. Accessibilité de l'établissement

Cheminements extérieurs :

L'accès se fait de plain pied depuis le parking.



Stationnement automobile :

Il y a un parking avec des places adaptées conformes et en nombre suffisant.



Accès à l'établissement ou l'installation :

Sans objet

Accueil :

Il y a un bar dans la salle principale.



Circulations intérieures horizontales :

les circulations intérieures sont suffisamment larges et sans ressaut.



Escaliers :

Sans objet

Ascenseurs, transports mécaniques :

Sans objet

Revêtements de sols, murs et plafonds :

pas de remarque particulière.

Portes, portiques et sas :

l'ensemble des portes de la salle est conforme à la réglementation sur l'accessibilité.



Equipements et dispositifs de commande :

Les différents équipements à disposition du public sont les tables, les portes manteaux et les panneaux d'affichage.



Sanitaires :

Il y a 2 sanitaires adaptés dans la salle des fêtes.



Eclairage :

pas de remarque particulière.

Etablissements recevant du public assis :

Sans objet

Etablissements comportant des locaux d'hébergement :

Sans objet

Etablissements avec douches ou cabines :

Sans objet

5. Fiches Constats et propositions d'actions

Les fiches ci-après indiquent des constats qui mettent en évidence des écarts par rapport à la réglementation sur l'accessibilité.

Ceux-ci peuvent être complétés par des propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.

Le cas échéant, ces constats et propositions d'actions sont rattachés à un ou deux critères définis dans le tableau ci-après.

Les fiches indiquent également l'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue au contrat).

Le cas échéant, une variante est proposée.

ECHEANCE	Commentaires :
2016	Travaux prévus dans la 1ère année suivant la validation de l'Ad'AP
2017	Travaux prévus dans la 2ème année suivant la validation de l'Ad'AP
2018	Travaux prévus dans la 3ème année suivant la validation de l'Ad'AP
Période X	à réaliser ultérieurement si travaux spécifiques

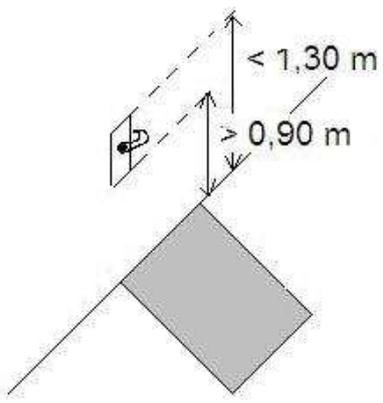
Actions de mise en accessibilité	Commentaires :
Accessibilité extérieure	Cheminement extéteur, stationnement, accès à l'établissement
Accès aux prestations	Accueil, zone de vente, public assis, chambres, etc.
Accès aux équipements	Cabines, caisses, commandes, etc.
Circulations horizontales	Cheminement intérieur horizontal, portes
Circulations verticales	Escaliers
Aménagements	Eclairage, sols, acoustique, etc.
Signalétique	Sorties de secours, panneaux indicatifs, etc.
Transports mécaniques	Ascenseurs, tapis roulants, escaliers mécaniques, etc.
Demande de dérogation	Selon CCH, article R.111.19.10

FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 1
---	----------------

EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE :
 Equipements divers accessibles



CONSTAT :
 Les porte-manteaux du vestiaires sont à plus de 130cm de hauteur.



PROPOSITION D'ACTION :
 Mise en œuvre d'une patère entre 90 et 130cm de hauteur.

2016	Accès aux équipements
-------------	------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	50	100

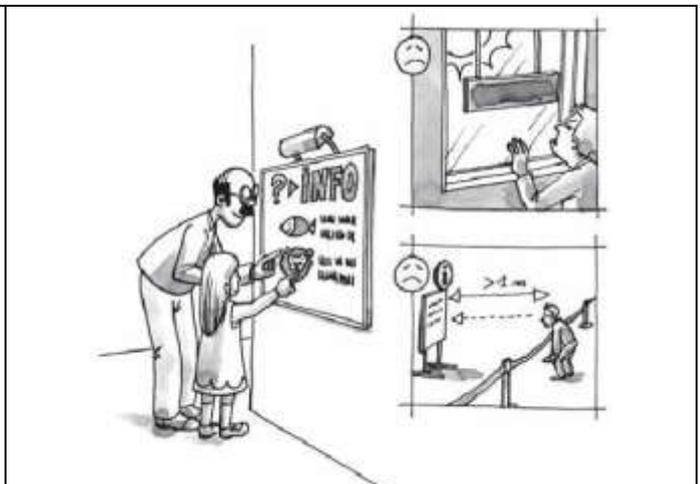


FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 2
--	---------

EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE COMMANDE :
 Equipements divers accessibles



CONSTAT :
 le panneau d'affichage de l'entrée est trop haut pour être visible par tous.



PROPOSITION D'ACTION :
 abaissement du panneau d'affichage afin d'être visible par tous

2016	Accès aux équipements
------	-----------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	100	100

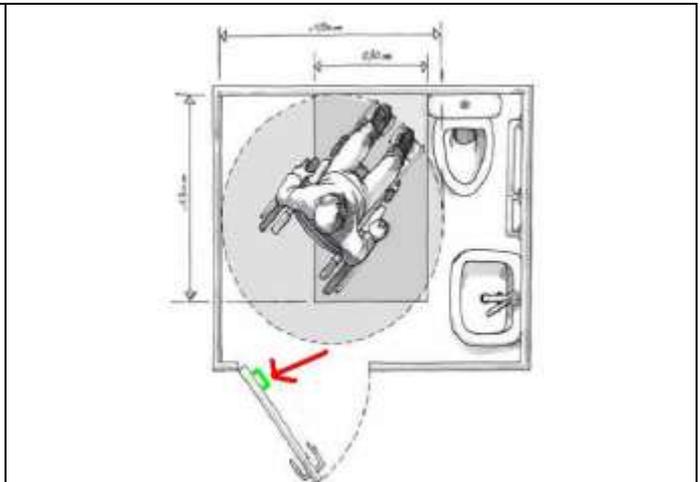


FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 3
---	----------------

SANITAIRES :
Aménagements intérieurs des cabinets



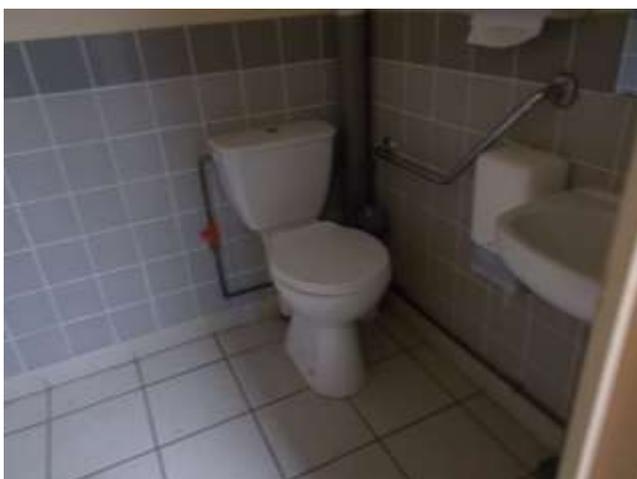
CONSTAT :
Il y a des sanitaires adaptés homme et femme mais il n'y a pas de barre de fermeture.



PROPOSITION D'ACTION :
Installation d'une poignée en U permettant de refermer la porte des sanitaires adaptés.

2016	Accès aux prestations
-------------	------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	100	200



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 4
---	----------------

<p>SANITAIRES : Aménagements intérieurs des cabinets</p> 

<p>CONSTAT : Le sanitaire adapté homme n'est pas correctement signalé.</p>	
---	---

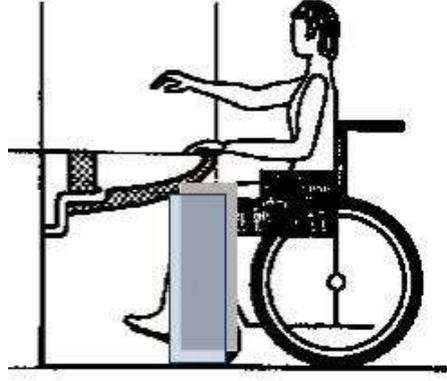
<p>PROPOSITION D'ACTION : Pose d'un pictogramme pour signalisation d'un sanitaire adapté</p>	
<p style="text-align: center;">2016</p>	<p style="text-align: center;">Signalétique</p>

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	1	50	100



FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 5
---	----------------

<p>SANITAIRES : Equipements des sanitaires adaptés</p> 

<p>CONSTAT : Il n'y a pas 70cm sous les lavabos.</p>	 <p>Vide en dessous 70 x 30 x 60</p>
---	--

<p>PROPOSITION D'ACTION : modification du bandeau afin d'avoir un espace de 70x60x30cm sous le lavabo</p>	
<p style="text-align: center;">2016</p>	<p style="text-align: center;">Circulations horizontales</p>

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	100	200

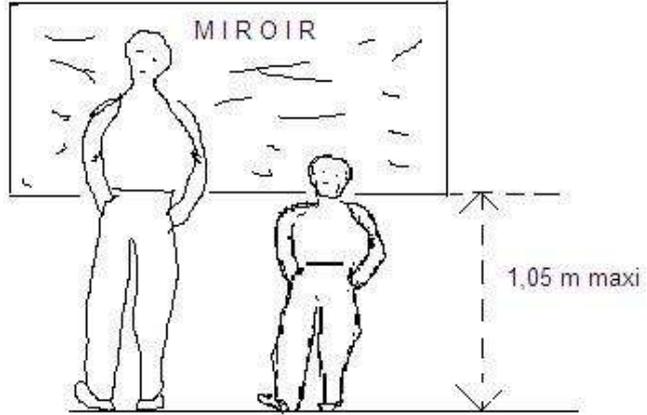


FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 6
---	----------------

SANITAIRES :
Aménagements intérieurs des cabinets



CONSTAT :
Les miroirs des sanitaires sont trop haut pour être accessible à tous.



PROPOSITION D'ACTION :
Remplacement de miroirs des sanitaires communs handicapés par des miroirs dont le bas est moins de 1,10 m et utilisables quelque soit la taille de la personne.

2016	Accès aux équipements
-------------	------------------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	200	400

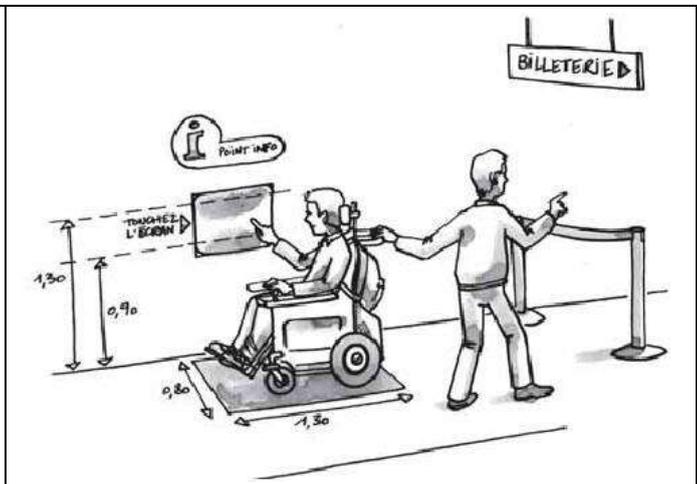


FICHE DE CONSTAT DIAGNOSTIC HANDICAPES	FC n° 7
--	---------

SANITAIRES :
Aménagements intérieurs des cabinets



CONSTAT :
Les portes savon des sanitaires sont trop loin pour être accessible.



PROPOSITION D'ACTION :
Déplacement d'accessoires existants (accessoires non électrique)

2016	Accès aux équipements
------	-----------------------

Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant total € HT
U	2	150	300



6. Contexte de la mission

6.1. Description de la mission :

Notre mission consiste en un diagnostic sur les conditions d'accessibilité aux personnes handicapées :

Notre mission comprend :

1. Examen des documents mis à disposition par le client (plans, procès-verbaux de commission d'accessibilité, rapport d'organismes agréés, lettres de l'administration, etc..).
2. Visite de l'ensemble des installations et équipements concernés par le diagnostic.
3. Analyse de leurs caractéristiques par rapport aux référentiels applicables, et mise en évidence des écarts.
4. Proposition de solutions techniques en vue de la correction des écarts relevés.
5. Estimation financière des solutions techniques proposées.

Ce diagnostic est basé sur une visite du site ; lors de cette visite, notre analyse est limitée à un examen visuel des éléments concernés, sans essais, calcul, mesure, analyse particulière, sondage destructif ou radiographie.

L'objectif de ce rapport est de fournir les grandes lignes du schéma directeur pour l'amélioration de l'accessibilité

L'estimation financière des solutions techniques réalisée à la demande du client correspond à un simple estimatif des coûts découlant des propositions formulées. Cette estimation ne s'apparente ni à un chiffrage, ni à un devis d'entreprise – seuls documents en mesure de déterminer le chiffrage précis des travaux découlant de ces solutions techniques.

Les montants estimés sont hors taxes et hors honoraires de maîtrise d'œuvre.

6.2. Référentiel

Ce diagnostic a été réalisé par référence aux textes suivants

Code de la construction et de l'habitation - partie réglementaire

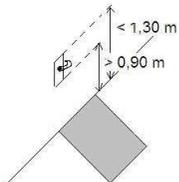
Articles R 111-19-7 à R 111-19-10 du CCH relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations ouvertes au public existantes ;

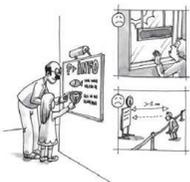
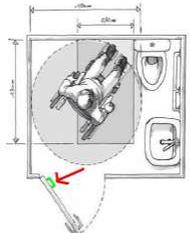
Arrêté du 8 décembre 2014 fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.111-19-7 à R.111-19-11 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret no 2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public

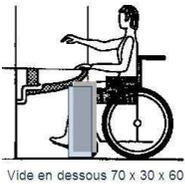
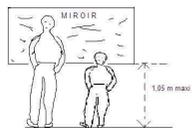
7. Annexe : Tableau récapitulatif des fiches constats

Le tableau suivant reprend le contenu des fiches constat et la notation ; il comprend :

- Le renvoi à une fiche de constat numérotée contenant d'éventuelles photos d'illustration. (Voir ci-après)
- « éléments observés » : il s'agit des composants, équipements ou dispositions constituant le bâtiment ou l'établissement.
- « constat - localisation » : analyse des points examinés mise en évidence des écarts par rapport à l'accessibilité.
- « propositions d'actions » : il s'agit de propositions de solutions permettant d'atteindre un meilleur niveau d'accessibilité.
- Critères définis en lien avec le client (lorsqu'ils sont prévus dans le contrat)
- L'estimation financière des actions proposées (lorsqu'elle est prévue dans le contrat) (la valeur est arrondie à la centaine d'€ supérieure).
- une proposition de variante (le cas échéant).

	NOTE	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEAN CE	Actions de mise en accessibilité	Unit é	Qté	Prix Total arrondi
	3	Equipements et dispositifs de commande										
FC n° 1		Equipements divers accessibles				Les portemanteaux du vestiaires sont à plus de 130cm de hauteur.	Mise en œuvre d'une patère entre 90 et 130cm de hauteur.	2016	Accès aux équipements	U	1	100

	NOTE	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEAN CE	Actions de mise en accessibilité	Unit é	Qté	Prix Total arrondi
FC n° 2		Equipements divers accessibles				le panneau d'affichage de l'entrée est trop haut pour être visible par tous.	abaissement du panneau d'affichage afin d'être visible par tous	2016	Accès aux équipements	U	1	100
	3	Sanitaires										
FC n° 3		Aménagements intérieurs des cabinets				Il y a des sanitaires adaptés homme et femme mais il n'y a pas de barre de fermeture.	Installation d'une poignée en U permettant de refermer la porte des sanitaires adaptés.	2016	Accès aux prestations	U	2	200
FC n° 4		Aménagements intérieurs des cabinets				Le sanitaire adapté homme n'est pas correctement signalé.	Pose d'un pictogramme pour signalisation d'un sanitaire adapté	2016	Signalétique	U	1	100

	NOTE	Eléments observés	Photo 1	Photo 2	Photo 3	Constat - localisation	Propositions d'actions	ECHEAN CE	Actions de mise en accessibilité	Unit é	Qté	Prix Total arrondi
FC n° 5		Equipements des sanitaires adaptés			 Vide en dessous 70 x 30 x 60	Il n'y a pas 70cm sous les lavabos.	modification du bandeau afin d'avoir un espace de 70x60x30cm sous le lavabo	2016	Circulations horizontales	U	2	200
FC n° 6		Aménagements intérieurs des cabinets				Les miroirs des sanitaires sont trop haut pour être accessible à tous.	Remplacement de miroirs des sanitaires communs handicapés par des miroirs dont le bas est moins de 1,10 m et utilisables quelque soit la taille de la personne.	2016	Accès aux équipements	U	2	400
FC n° 7		Aménagements intérieurs des cabinets				Les portes savon des sanitaires sont trop loin pour être accessible.	Déplacement d'accessoires existants (accessoires non électrique)	2016	Accès aux équipements	U	2	300